

## LE PAYS DE MATIGNON ET LA PRINCIPAUTE DE MONACO



Le Blason des  
"Grimaldi"



Le Blason de  
Beaucorps -  
Saint-Cast



Le Château de Beaucorps

**A l'occasion du mariage du Prince Albert II de Monaco, dont les festivités sont prévues les 1er et 2 juillet prochains, rappelons les liens qui unissent le pays de Matignon avec la famille Grimaldi de Monaco.**

### DU PAYS DE MATIGNON à L'HOTEL DE MATIGNON

Au XIIe siècle, de nombreuses terres du pays de Matignon appartenaient à Luce, dame de Matignon, mariée à Etienne Gouyon. Les seigneurs de Matignon qui s'étaient implantés sur la Butte au Coq, puis avaient construit à proximité une collégiale et un manoir, se déplacèrent à la fin du XIVe siècle dans leur forteresse de la Roche-Gouyon (le Fort La Latte). A la fin du XVe siècle, après mariage avec l'héritière de la baronnie de Thorigny, ils s'installèrent en Normandie. Ils conservèrent cependant le titre de « Sires de Matignon ». Au cours des ans, ils en vinrent à posséder des terres et des châteaux, dans notre région, en Normandie, en Gascogne et même à Paris, l'Hôtel de Matignon.

### 1710 : LE MARIAGE QUI LIA MONACO ET MATIGNON

Vers 1710, le Prince de Monaco, Antoine 1er, qui n'avait pas de fils héritier décida de marier sa fille aînée à Jacques de Matignon, héritier de cette prestigieuse famille, mais exigea qu'il prenne le nom de Grimaldi. Celui-ci épousa donc Louise Hyppolyte Grimaldi le 20 octobre 1715 mais ne fut prince de Monaco qu'en 1731. Il abdiqua très rapidement en faveur de son fils, Honoré III, ancêtre du Prince actuel, Albert II.

### QUAND LES GRIMALDI POSSEDAIENT LE PAYS DE MATIGNON

A partir de 1738, la seigneurie de Beaucorps et Saint-Cast a été achetée par les Grimaldi et ainsi réunie à celle de Matignon. Les possessions des Grimaldi s'étendaient alors sur sept paroisses : Saint-Germain- de-la-Mer (Matignon), Saint- Cast, Plévenon, Plébouille, Saint-Pôtan, Ruca, Langue-nan. L'ensemble de ces terres du pays de Matignon passa, à la suite d'une vente, en 1765, entre les mains de leur cousin de la famille Gouyon de Matignon de Gacé. Leur héritière, Anne- Louise-Caroline Gouyon de Matignon, qui avait épousé le duc de Montmorency, ayant émigré sous la Révolution, ses biens furent confisqués et la plupart vendus comme Bien national. La lecture de ces faits historiques indique clairement que le pays de Matignon et la principauté de Monaco ont des liens très anciens, d'ailleurs le prince de Monaco porte le titre de « Sire de Matignon ».

Le 2 juillet 2011, le pays de Matignon pourrait s'associer aux festivités monégasques lors du mariage du Prince Albert II en faisant sonner les cloches de toutes ses églises.

**Didier MARSEAUDON**